



Projet Educatif

Première version avril 2016, révision décembre 2016

Fédération française des Usagers de la Bicyclette

La FUB : Présentation et vocation

Créée en 1980, la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) est une association à but non lucratif.

La FUB regroupe 239 associations et antennes locales de cyclistes urbains, soit environ 30000 membres individuels. Elle défend les intérêts de 3 millions de cyclistes quotidiens et de 17 millions d'usagers réguliers.

L'association agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien, par la concertation avec les pouvoirs publics, la mise en réseau de ses associations locales, les campagnes de communication grand public et le développement de services vélo à destination des usagers, dont la promotion des actions d'apprentissage de la mobilité à vélo.

Parmi les principales activités de la fédération, figurent :

- La représentation des usagers cyclistes auprès des instances nationales
- L'expertise pro vélo
- L'apprentissage de la mobilité à vélo (réseau de 61 vélo-écoles FUB)
- La lutte contre le vol : marquage BICYCODE et commission antivols

La FUB est active dans les domaines éducatifs et pédagogiques : l'animation et le développement du réseau des vélo-écoles, la production de contenu pédagogique et la formation d'intervenants en vélo-écoles.

La Fédération est présidée par Olivier Schneider, élu en mai 2015, au sein d'un Comité Directeur composé de 18 administrateurs et 18 suppléants.

Ce que défend la FUB

Agissant sur l'ensemble des problématiques liées à la pratique quotidienne du vélo, les champs d'interventions et de réflexions de la FUB sont multiples.

Projet éducatif : valeurs et revendications défendues par la FUB

L'objectif de la fédération est de contribuer au développement de la bicyclette en tant que mode de déplacement quotidien, et de le rendre accessible au plus grand nombre, notamment par l'apprentissage. Par ses actions, la FUB défend les principes de l'éducation populaire, à savoir :

- Proposer une éducation visant l'amélioration du système social
- Agir pour le développement individuel et le développement social, au sein de quartiers et de communautés d'habitants
- Permettre à chacun de s'intégrer et de s'épanouir en société

Les actions de la FUB visent à être **complémentaires** à l'enseignement formel, dispensé dans les établissements d'enseignement scolaire.

Ces actions ont pour vocation d'être ouvertes et accessibles au plus grand nombre. Grâce aux activités menées par ses associations, la FUB entend :

- Exclure toutes formes de discrimination (religion, sexe, milieu social...).
- Assurer la pratique de ses activités dans des cadres adaptés, garantissant la sécurité physique des participants
- Veiller à l'intégrité morale des participants en proposant les meilleures conditions possibles pour l'apprentissage d'une nouvelle pratique : coopération et entraide entre apprenants ; relation de confiance entre les animateurs et le public pour la transmission de connaissances
- Proposer des formations adaptées au public concerné, selon les objectifs fixés et les aptitudes des apprenants, avec la possibilité d'ajuster leurs contenus

La FUB définit l'ensemble de ses interventions à caractère éducatif comme relevant du champ de l'animation socioculturelle. Ses activités éducatives et/ou ludiques s'inscrivent dans des projets collectifs et participent à l'amélioration de l'environnement local (insertion sociale, lien social, diminution de la dépendance en termes de mobilité...).

Les actions éducatives de la FUB s'intègrent à deux domaines d'actions de l'animation socioculturelle :

- domaine de l'éducation (informelle) des jeunes et des adultes
- domaine de la prévention (santé) et de l'insertion

En permettant le développement des déplacements à bicyclette, les associations de la FUB favorisent l'adoption de pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. A travers leurs actions à caractère éducatif, elles transmettent à leurs adhérents, bénévoles et participants, les valeurs du développement durable (écologique, économique et sociale).

En accord avec ces considérations éducatives et pédagogiques, les associations membres de la FUB ont pour mission l'organisation d'activités de vélo-écoles, dans le but de transmettre à un large public les compétences nécessaires à l'apprentissage et à la pratique pérenne de la mobilité quotidienne à bicyclette.

Note : Les actions mises en place par le réseau des vélo-écoles FUB ne relèvent pas du champ du sport. Le responsable de l'activité de vélo-école peut tout de même informer et sensibiliser son public sur les enjeux de santé inhérents à la pratique du vélo au quotidien.

Ce que fait la FUB

La FUB est une fédération d'associations qui accompagne ces dernières dans la mise en place et le suivi de leurs actions locales. Dans le but de préciser le contexte de développement du projet éducatif de la FUB, seront présentés :

- les différents publics auprès desquels les associations interviennent, et dans quels cadres
- les contenus de ces interventions
- le rôle de la fédération auprès de son réseau associatif, par le biais de ses actions d'éducation

Le public et le cadre d'intervention :

Les actions de la FUB facilitent l'accès à la mobilité à vélo au plus grand nombre. Les publics visés et les cadres d'interventions sont multiples. Chaque association du réseau a la possibilité de proposer des activités de vélo-école. Voici trois catégories de publics touchés (avec une approche pédagogique et des objectifs spécifiques) :

Le public jeune (enfants & adolescents) :

L'objectif est de permettre à l'enfant de se familiariser avec la pratique du vélo (maîtrise de l'engin, sécurité, règles de circulation) et de le sensibiliser, grâce à cette activité, à des habitudes citoyennes et éco-responsables, tout en favorisant une plus grande autonomie.

Les interventions auprès du jeune public ont lieu :

- en milieu scolaire, où elles s'intègrent à un programme pédagogique, apportent des contenus complémentaires et sont établies avec un responsable de l'établissement (directeur, professeur...)
- en milieu périscolaire, où elles apportent un contenu éducatif par le biais d'activités ludiques
- en milieu extrascolaire, avec des objectifs fixés et un contenu défini par le prestataire (association membre du réseau FUB)

Le public adulte :

Les associations FUB interviennent auprès de grands débutants (qui découvrent la bicyclette), de cyclistes ayant arrêté la pratique du vélo et/ou ayant besoin de se perfectionner (la remise en selle). Les séances de vélo-écoles adultes peuvent être dispensées en groupe ou sous la forme de cours particuliers.

Les champs d'interventions sont variés. Certaines séances s'inscrivent dans le cadre de PDE (Plan de Déplacement d'Entreprise), dans le but d'inciter les salariés à changer leurs habitudes de mobilité et ainsi diminuer leurs émissions de gaz à effets de serre lors des trajets domicile-travail. Certaines associations membres établissent à l'échelle locale des partenariats avec les pouvoirs publics et/ou des centres sociaux, pour que leurs actions d'apprentissage du vélo coïncident avec les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle existants.

Le public en situation d'handicap :

La FUB souhaite que l'ensemble de la population ait accès à ses activités. Elle invite les associations du réseau à intervenir auprès du public en situation d'handicap (déficience visuelle, mobilité réduite, surdité, handicap mental...). Lors de ces interventions, les objectifs fixés par les associations sont : la valorisation du participant grâce à sa participation à l'activité, à son intégration au groupe ; la recherche de développement de l'autonomie ; entre autres.

Les contenus des cursus d'apprentissage de la mobilité à vélo :

Les vélo-écoles du réseau FUB proposent des activités relatives à l'apprentissage de la mobilité à vélo. Les contenus proposés sont établis en fonction des besoins du public ciblé, de la demande existante, du rôle des partenaires et du contexte d'intervention (ex : lors animations, d'événements culturels ou de manifestations ponctuelles).

Les vélo-écoles ont la possibilité de proposer des contenus pédagogiques adaptés à chaque contexte d'intervention, en adéquation avec les valeurs et les principes défendus par la Fédération.

Les thématiques abordées lors des séances de vélo-écoles peuvent être :

- La maniabilité des vélos (cursus pratique pour l'acquisition de réflexes et de l'équilibre à vélo)
- La mécanique de base sur un vélo (acquisition de connaissances sur la mécanique du vélo : transmission, fonctionnement des freins, réglage de la selle et du guidon...)
- La circulation dans le trafic (comportements et réflexes nécessaires à la circulation en milieu urbain, reconnaissance des itinéraires, signalétique et aménagements cyclables)

De plus, pour un public jeune et scolaire, les séances peuvent s'inscrire dans :

- L'éducation et la sensibilisation à la sécurité routière, notamment dans le cadre de l'Attestation de Première Education à la Route (APER)
- L'accompagnement en sortie scolaire : mise à disposition de compétences et de moyens, techniques ou humains, de la part de l'association (activité itinérante en extérieur)

Ces thématiques sont complémentaires et sont souvent présentes dans un même cursus d'apprentissage.

Les apports de la FUB auprès de ses associations membres :

La FUB accompagne les associations du réseau dans le développement de leur activité de vélo-école. L'un des objectifs est de favoriser progressivement la professionnalisation de l'activité. Membre de l'Instance de Coordination de l'Apprentissage de la Mobilité à Vélo (ICAMV), sous l'égide de la Coordination Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo (CIDUV), la FUB a participé à la mise en place de deux formations :

- le Brevet « Initiateur Mobilité à Vélo » (IMV)
- le Certificat de Qualification Professionnelle « Educateur Mobilité à Vélo » (CQP EMV)

Un référentiel a été établi pour que les compétences pédagogiques nécessaires à la mise en place de séances de vélo-école soient répertoriées. La FUB coordonne les formations IMV au sein de son réseau et accompagne les organisateurs de formation au CQP EMV (test habiletés, interventions, stages en vélo-école, jury d'évaluation). Elle s'assure que les formations dispensées abordent l'ensemble des compétences du référentiel (respect des consignes relatives aux contenus pédagogiques et aux méthodes d'enseignement).

La FUB joue le rôle d'animateur de son réseau de vélo-écoles et facilite leurs interventions (rôle de référent sur l'activité « vélo-école »).

Elle met ses compétences et ses ressources à disposition des associations du réseau qui agissent dans l'apprentissage de la mobilité à vélo :

- Rencontres sur le terrain avec les vélo-écoles de la fédération, dans le but de recenser les bonnes pratiques et les solutions efficaces pour le développement de l'activité (modes de fonctionnement, techniques d'animation pédagogique de chacune) et d'en faire un retour à l'ensemble du réseau
- Elaboration de supports à destination des associations (dépliants, guide méthodologique, ressources en ligne, diaporama) abordant les questions logistiques et pédagogiques propres à l'activité vélo-école
- Organisation d'une formation annuelle '*Gestion et animation d'une vélo-école FUB*'

(liste non exhaustive des interventions de la FUB, volet éducation)

La Fédération s'adapte aux besoins et aux attentes de son réseau, par le biais de ses actions. La FUB a pour objectif d'aider ses associations, pour qu'elles puissent développer leurs projets éducatifs et pédagogiques (activité vélo-école).